



Association SINGING EARTH DIVINE

Worldwide Communities Choir - **FICHE D'INSCRIPTION 2021-2022 – par trimestre**

Date : _____

Nom: _____ Prénom: _____

Remplir ci-dessous seulement si nouvelle inscription ou si changement:

Adresse E-mail : _____

Né(e) le : _____ Tél (portable de préférence) _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pupitre: **Soprano** **Alto** **Tenor** **Basse**

(pupitre à titre indicatif, pourra évoluer après le 1er cours ou en cours d'année)

Règlement trimestre: **167€ plein tarif** ou **140€ chômeurs/étudiants** (sur justificatif)

Modalités de paiement :

Chèque à l'ordre de Singing Earth Divine

Virement via notre RIB

Espèces

Paiement en ligne sur HelloAsso

A régler en 1 fois, à l'arrivée lors du 2e cours.

Je déclare avoir pris connaissance des dates de répétition, des tarifs et des modalités de règlement ainsi que de la charte SED ci-jointe et **j'en accepte les termes.**

J'autorise SINGING EARTH DIVINE à titre gratuit, à publier les photographies et/ou diffuser les images et vidéos prises de moi pendant la saison 2021/2022. Ces images/vidéos seront exploitées dans le cadre de la promotion de l'association.

Paris, le Signature : _____



Association SINGING EARTH DIVINE

Dates de répétitions & concerts - Saison 2021-2022

RÉPÉTITIONS:

Septembre 2021: 14 – 21 – 28

Octobre 2021: 5 – 12 – 19

Novembre 2021: 9 – 16 – 23 – 30

Décembre 2021: 7 – 14

Janvier 2022: 4 – 11 – 18 – 25

Février 2022: 1 – 8 – 15

Mars 2022: 8 – 15 – 22 – 29

Avril 2022: 5 – 12 – 19

Mai 2022: 10 – 17 – 24

Juin 2022: 7 – 14

CONCERTS:

- de Noël: 10 Décembre 2021

- de Printemps: 8 Avril 2022

- de fin d'année: date à confirmer !

Modalités de paiement

Les Choristes peuvent régler leur inscription par:

- Chèque(s) à l'ordre de Singing Earth Divine
- Espèces
- Virement, via le RIB de l'association

 Crédit Industriel et Commercial						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
30066	10651	00020376401	62	EUR	CIC PARIS BEAUGRENELLE	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)		
FR76	3006	6106	5100	0203	7640	162
Domiciliation CIC PARIS BEAUGRENELLE 2 PLACE CHARLES MICHELS 75015 PARIS ☎ 01 53 35 44 27				Titulaire du compte (Account Owner) SINGING EARTH DIVINE 63 RUE BALARD 75015 PARIS		
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

- Paiement en ligne sur notre plateforme HelloAsso, rubrique "Adhésion"
<https://www.helloasso.com/associations/singing-earth-divine/>



La charte de bonne conduite du “SEDer” - saison 2021/2022 -

Chaque choriste SED (« SEDer ») s’engage à suivre les principes de bonne conduite suivants lors des répétitions hebdomadaires des mardis:

- Arriver à la Cathédrale entre 19h15 et 19h30 et la quitter au plus tard à 21h45.
- En cas d’arrivée tardive (après 19h30), s’installer dans le calme et rejoindre son pupitre silencieusement afin de ne pas perturber la répétition en cours.
- Respecter les consignes sanitaires liées à la COVID :
 - pass sanitaire obligatoire pour participer aux répétitions,
 - port du masque obligatoire de l’entrée à la sortie de la cathédrale, pendant toute la répétition,
 - lavage de mains au gel hydroalcoolique (fourni par SED) à l’entrée de la cathédrale et après passage éventuel aux toilettes,
 - respect de la distanciation sociale AVANT, PENDANT et APRÈS le cours : un cercle de 2 mètres de diamètre entre chaque choriste,
 - respect des consignes de déplacement établies en PJ de cette charte,
 - ne pas créer d’attroupement de personnes dans l’enceinte de la cathédrale.
- Écouter et respecter les consignes du chef de chœur et de la directrice artistique.
- S’assurer de ne rien oublier sur place afin de laisser la salle propre à la fin de chaque répétition.
- En cas d’absence à une ou plusieurs répétitions, s’engager à rattraper son retard pour la répétition suivante par quelque moyen que ce soit, afin de ne pas retarder l’ensemble du groupe lors des cours suivants.
- Respecter les biens, matériel et autres participants.
- Avoir un comportement digne et respectable → Toute personne ayant un comportement jugé irrespectueux sera exclue de la répétition.

Nom & Prénom du SEDers:

Date:

Signature:

Cathédrale américaine – Nef

Entrée & placement des choristes



